



Association médicale canadienne

Actes de la 151^e Assemblée annuelle et délibérations du Conseil général

Le 22 août 2018 –
Winnipeg

NOTE :

En lisant ces Actes, les lecteurs sont priés de se reporter aux *Rapports aux membres 2018* afin d'obtenir des informations contextuelles sur les décisions qui y sont présentées.

ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION

TABLE DES MATIÈRES

Dirigeants élus	1
Secrétariat	2
Assemblée générale annuelle	3
Ouverture.....	3
Rapport annuel	3
Nomination du vérificateur.....	3
Modifications des Règlements	3
Installation de la présidente et discours inaugural	5
Célébration de la profession : prix et distinctions de l'AMC	5
Levée de la séance	5
Conseil général	6
Ouverture.....	6
Un Code d'éthique et de professionnalisme pour la profession médicale d'aujourd'hui	6
Élections	6
Levée de la séance	7



© Association médicale canadienne, 2019

Ces Actes sont publiés uniquement pour discussion avec les membres de la profession médicale et sont protégés par droit d'auteur. La reproduction, la citation ou la paraphrase de toute partie ou de la totalité de ces Actes, sous quelque forme que ce soit, sans la permission écrite de l'Association médicale canadienne, est interdite.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Association médicale canadienne, 1867, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 5W8.

Téléphone : 1 800 267-9703; 613 731-9331

DIRIGEANTS ÉLUS

Orateur et orateur adjoint du Conseil général 2018

Orateur

Maria Alexiadis, MD

Orateur adjoint

Ernst Shuster, MD

Conseil d'administration 2017-2018

Président du Conseil d'administration

Brian Brodie, MD*

Président

Laurent Marcoux, MD*

Présidente désignée

Gigi Osler, MD*

Président sortant

Granger Avery, MB*

Yukon

Rao Tadepalli, MD

Territoires du Nord-Ouest

Ewan Affleck, MD

Colombie-Britannique

Shelley Ross, MD

Robin Saunders, MD

Charles Webb, MD

Alberta

Carl Nohr, MD

Linda Slocombe, MD

Saskatchewan

Guruswamy Sridhar, MD*

Manitoba

David Cram, MD

Ontario

Kiran Cherla, MD

Albert Ng, MD

Adam Steacie, MD

Richard Tytus, MD

Shawn Whatley, MD

Québec

Bruno L'Heureux, MD

Abdo Shabah, MD

Nouveau-Brunswick

Ann Collins, MD*

Nouvelle-Écosse

Celina White, MD

Île-du-Prince-Édouard

Frank MacDonald, MD

Terre-Neuve et Labrador

Brendan Lewis, MD

Médecins résidents

Melanie Bechard, MD

Étudiants

Henry Annan, MD

* Membres, Comité exécutif de l'AMC

SECRETARIAT

Association médicale canadienne

Chef de la direction

Conseiller stratégique principal

Chef des opérations et chef des finances

Vice-président, Professionnalisme médical

Vice-présidente, Marketing de l'entreprise et Communications

Vice-président, Mobilisation de la communauté et des membres

Vice-président, Collaboration avec les patients et le public

Vice-présidente, Services juridiques et gouvernance, et
chef, Protection des renseignements personnels

Vice-présidente, Innovation

Secrétaire de séance et conseiller, Gouvernance du Conseil d'administration

Tim Smith

Owen Adams, PhD

Jimmy Mui

Jeff Blackmer, MD

Luce Lavoie

John Feeley

Joseph Mayer

Jean Nelson

Deborah Scott-Douglas

Matt Raegele

Joule

Chef de la direction

Lindee David

Gestion financière MD

Président et chef de la direction

Brian Peters

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

OUVERTURE

1. La 151^e Assemblée générale annuelle (AGA) a lieu le mercredi 22 août 2018 au Centre des congrès RBC de Winnipeg. Le D^r Laurent Marcoux préside l'assemblée; la D^{re} Maria Alexiadis apporte son concours à titre d'animatrice.

Rapport annuel

2. Le D^r Brian Brodie, président du Conseil d'administration de l'AMC, présente le rapport annuel. Le D^r Brodie remercie les organisateurs et les participants du [Premier Sommet de l'AMC sur la santé](#), événement phare qui a aidé à formuler de nouvelles idées audacieuses et inspirera les échanges à venir sur l'orientation du changement afin d'améliorer la santé de la population canadienne et de rendre la profession plus dynamique. Il résume les multiples initiatives de l'Association au cours de l'année écoulée, y compris la vente de Gestion financière MD à la Banque Scotia et les efforts de représentation dans le domaine des soins aux aînés, qui ont entraîné la création d'un nouveau ministre fédéral des Aînés. Le paysage des soins de santé est en mouvance constante et la convergence sur les enjeux et les causes qui importent pour les médecins du Canada aidera à orienter nos travaux à venir. La santé des médecins et l'épuisement professionnel constituent un de ces enjeux qui soulèvent constamment des préoccupations et l'AMC embauchera un médecin chef de file qui se joindra à l'équipe de haut niveau chargée de se concentrer exclusivement sur la santé des médecins. On demandera à l'assemblée d'approuver, pour une AMC moderne, une nouvelle structure qui simplifiera le Conseil d'administration, entraînera la disparition du Conseil général et transférera des élections clés aux membres.

Nomination du vérificateur

3. Le D^r Guruswamy Sridhar, président du Comité de la vérification et des finances, présente un aperçu de la situation financière courante de l'Association. L'AMC maintient sa contestation de la position de l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne la TPS/TVH sur les cotisations. On signale que les droits de cotisation des étudiants, des médecins résidents et des médecins à la retraite sont supprimés en 2019. La cotisation des membres à part entière sera réduite à 195 \$. Le D^r Sridhar présente ensuite la motion suivante.

L'Association médicale canadienne retiendra les services de PricewaterhouseCoopers comme vérificateurs pour l'exercice 2019 de l'Association.

Résolution AGM 18-1

Adoptée

Modifications des Règlements

4. La D^{re} Shelley Ross, présidente du Comité de la gouvernance, résume les principes directeurs qui ont guidé l'examen récent de la gouvernance et abouti aux modifications proposées des Règlements : entreprendre un dialogue courageux et influent marqué par l'innovation et l'inclusivité afin de faire progresser les soins de santé au Canada; accroître la communication directe et l'engagement avec les membres; choisir un modèle de gouvernance en fonction des besoins de l'organisation et à l'appui du plan stratégique AMC 2020 en modernisant la structure de gouvernance de l'AMC et en suivant une approche progressive. Elle remercie le Groupe de travail sur le Conseil général qui a mené des consultations détaillées auprès de multiples parties prenantes.
5. La D^{re} Ross indique que le Conseil d'administration propose quatre grands thèmes de changement (disparition du Conseil général, transfert des élections aux membres, réduction de la taille du Conseil d'administration et modifications de la structure des comités). Un nouveau Comité des mises en candidature et des nominations appliquerait les changements (p. ex., vote en ligne, calendrier) pour l'élection du président désigné et des administrateurs. La composition et la taille du Conseil d'administration seraient réduites de 26 à 19 membres et basées sur le modèle d'un administrateur par juridiction en plus des présidents, du président du Conseil et un administrateur non-médecin; ceci serait atteint par attrition naturelle. Le Conseil d'administration nommerait aussi tous les membres des comités.
6. Les membres et les délégués participent à une période de questions au sujet des modifications proposées. Le Sommet sur la santé, les politiques proposées par les membres, les sondages en ligne et une AGA améliorée comportant des centres régionaux sont considérés comme des moyens mis en œuvre pour accroître la participation des membres.

7. La D^{re} Alexiadis demande qu'on étudie une motion afin d'approuver toutes les modifications des Règlements décrites à l'annexe A du Rapport aux membres de 2018. Toutes les motions sont dûment présentées et appuyées.

L'Association médicale canadienne approuve les modifications des Règlements décrites à l'Annexe A du Rapport aux membres de 2018.

8. Après discussion avec les participants au sujet de la disparition du Conseil général, des modifications du processus de mise en candidature et d'élection, ainsi que d'une série de solutions de rechange et des conditions proposées, il est décidé de scinder la motion originale et de voter sur chaque partie séparément.

Motion de renvoi

L'Association médicale canadienne renvoie au Comité de la gouvernance les amendements proposés aux Règlements pour qu'il consulte les associations médicales provinciales et territoriales et les associations des médecins résidents et d'étudiants et fasse rapport de ses consultations au plus tard à la prochaine assemblée générale annuelle.

Rejetée

Motion visant à scinder

L'Association médicale canadienne divisera les éléments de la motion AGM-02 portant sur l'approbation des Règlements en quatre catégories (disparition du Conseil général, mises en candidature et élections, composition du Conseil d'administration et dispositions d'ordre administratif).

Résolution AGM 18-2

Adoptée

L'Association médicale canadienne approuve les modifications des Règlements se rapportant à la disparition du Conseil général, ainsi que les dispositions transitoires connexes, le tout étant présenté à l'Annexe A du Rapport aux membres de 2018.

Rejetée

L'Association médicale canadienne approuve les modifications des Règlements se rapportant à la composition du Conseil d'administration, la structure des comités, ainsi que les dispositions transitoires connexes, le tout étant présenté à l'Annexe A du Rapport aux membres de 2018.

Résolution AGM 18-3

Adoptée

9. À noter que les administrateurs actuels termineront leur mandat respectif.

L'Association médicale canadienne approuve les modifications des Règlements se rapportant aux mises en candidature et aux élections, ainsi que les dispositions transitoires connexes, le tout étant présenté à l'Annexe A du Rapport aux membres de 2018.

Rejetée

L'Association médicale canadienne approuve les modifications des Règlements se rapportant aux autres dispositions d'ordre administratif présentées à l'Annexe A du Rapport aux membres 2018.

Résolution AGM 18-4

Adoptée

Les modifications des Règlements figurant à l'Annexe A du Rapport aux membres 2018, telles que modifiées au cours de l'Assemblée générale annuelle de 2018 de l'Association médicale canadienne (AMC), sont confirmées en tant que Règlements de l'Association; afin de produire la version définitive desdits Règlements, le Conseil d'administration reçoit par les présentes l'autorisation d'apporter les changements voulus au texte des Règlements pour en assurer l'uniformité et la cohérence globales.

Résolution AGM 18-5

Adoptée

Installation de la présidente et discours inaugural

10. La D^{re} Gigi Osler est installée à la présidence de l'AMC pour l'année 2018-2019. La D^{re} Osler parle aux délégués de sa vision et de ses plans pour la prochaine année en mettant l'accent sur trois grands thèmes : amélioration de la santé et du bien-être des médecins, augmentation de la diversité au sein de la profession et amélioration des activités de représentation. La D^{re} Osler mentionne l'épisode d'épuisement professionnel qu'elle a elle-même vécu afin d'essayer d'atténuer la stigmatisation et d'aider à normaliser les échanges qui s'imposent au sujet de la santé et du bien-être des médecins. Elle parle aussi des possibilités de représentation qu'offrent les élections fédérales à venir en 2019 et de l'importance de poursuivre le dialogue au sujet de l'innovation en médecine au Canada. En terminant, la D^{re} Osler remercie les membres de la confiance et de l'honneur qu'ils lui accordent pour représenter la profession et elle les encourage à maintenir leur engagement passionné.

Célébration de la profession : prix et distinctions de l'AMC

11. Le gala de remise des prix et distinctions de l'AMC a lieu à l'hôtel Delta, Winnipeg, le mardi 21 août 2018.

- Les prix de jeunes chefs de file de l'AMC sont présentés à la D^{re} Aline Demirdjian Khatchikian et à M^{me} Lerly Luo (étudiants); aux D^s Blair Bigham et Christopher Charles (médecins résidents); et aux D^s Cara Bablitz et William Cherniak (médecins en début de carrière).
- Le Prix D^r-William-Marsden d'éthique et de professionnalisme en médecine de l'AMC est décerné à la D^{re} Ritika Goel.
- Le Prix Sir-Charles-Tupper d'action politique est présenté au D^r Albert Schumacher.
- Le Prix May-Cohen pour femmes mentores est présenté à la D^{re} Janice Willett.
- Le Prix d'honneur Owen-Adams est présenté à M. Mike Gormley.
- Le Prix F.N.G.-Starr est présenté au D^r Andreas Laupacis.
- (La médaille de Service a été présentée au D^r John Dossetor chez lui au début d'août.)

12. La description et les modalités de chaque distinction, la liste des personnes lauréates de 2018 pour chaque prix et les notes biographiques de ces dernières sont accessibles à la page <https://www.cma.ca/fr/prix-de-lamc>.

Levée de la séance

13. La séance consacrée aux affaires et à la réglementation de la 151^e Assemblée générale annuelle est levée à 12 h 19 HC, le 22 août 2018.

La 151^e Assemblée générale annuelle est maintenant levée.

Résolution AGM 18-6

Adoptée

CONSEIL GÉNÉRAL

Ouverture

14. L'assemblée du Conseil général a lieu au Centre des congrès RBC à Winnipeg, le 22 août 2018.
15. L'orateur, la D^{re} Maria Alexiadis, déclare l'assemblée dûment constituée et ouverte. Un mot de bienvenue et un mot d'ouverture sont présentés.

Un Code d'éthique et de professionnalisme pour la profession médicale d'aujourd'hui

16. Le D^r Tim Holland, président du Comité d'éthique, présente la version révisée proposée du Code de déontologie de l'AMC et signale que le nouveau code doit être à la fois ambitieux et normatif, et qu'il faut le revoir continuellement en fonction du contexte actuel. Le nouveau code est inspiré par des sondages, des forums des membres et des entrevues menées auprès de personnes-ressources clés, sans oublier les consultations des membres, des patients, du public et des parties prenantes. La Charte des valeurs partagées est considérée comme une pierre d'assise déterminante du code.
17. Des participants félicitent le D^r Holland de son travail au sujet du nouveau Code d'éthique et de professionnalisme et formulent des commentaires. En terminant, on signale que les consultations devraient être terminées à la fin de septembre 2018 et que le nouveau code devrait être approuvé au cours de l'automne.

Élections

18. Les élections ont lieu le mercredi 22 août 2018. Le D^r Granger Avery agit à titre de président d'élection.
19. Le D^r Avery demande à l'assemblée d'étudier la motion suivante :

Le Conseil général approuve le recours au scrutin à la pluralité des voix pour les élections, lorsqu'il faut faire un choix entre trois candidats ou plus.

Résolution GC 18-1

Adoptée

Président désigné

20. Le D^r Sandy Buchman (Ont.) est élu président désigné pour l'année 2018-2019.

Orateur du Conseil général

21. Le D^r Ernst Schuster est élu orateur du Conseil général pour un mandat de trois ans à compter d'août 2018.

Orateure adjointe du Conseil général

22. La D^{re} Melanie Bechard est élue orateure adjointe du Conseil général pour un mandat de trois ans à compter d'août 2018.

Conseil d'administration

23. Les personnes suivantes sont élues au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans à compter d'août 2018 :
 - D^{re} Courtney Howard (T. N.-O.)
 - D^{re} Rachel Forman (Ont.)
 - D^r Yordan Karaivanov (T.-N.-L.)
24. Les personnes suivantes sont élues au Conseil d'administration pour un mandat d'un an à compter d'août 2018 :
 - D^{re} Kimberly Golding Williams (médecins résidents)
 - D^r Henry Annan (étudiants) (2^e mandat)

Comité d'éthique

25. Les personnes suivantes sont élues au Comité d'éthique pour un mandat de trois ans à compter d'août 2018 :

- D^{re} Janice Wong (C.-B. – Yukon)
- D^{re} Sharron Spicer (Prairies/T. N.-O.)
- D^{re} Julie Richer (Ont.)
- D^r François Parent (Qc)
- D^{re} Robyn MacQuarrie (Atlantique)

26. Les personnes suivantes sont élues au Comité d'éthique pour un mandat d'un an à compter d'août 2018 :

- D^r Quentin Genuis (médecins résidents)
- D^{re} Tatyana Danylshyn (étudiants)

Comité des mises en candidature.

27. Les personnes suivantes sont élues au Comité des mises en candidature pour un mandat d'un an à compter d'août 2018 :

- D^{re} Justine Urness (Yukon)
- D^{re} Courtney Howard (T. N.-O.)
- D^{re} Carole Williams (C.-B.)
- D^r Michael Giuffre (Alb.)
- D^{re} Joanne Sivertson (Sask.)
- D^{re} Shannon Prud'homme (Man.)
- D^{re} Nadia Alam (Ont.)
- D^{re} Yun Jen (Qc)
- D^r Manoj Vohra (N.-É.)
- D^r Serge Melanson (N.-B.)
- D^r David Bannon (Î.-P.-É.)
- D^{re} Wendy Graham (T.-N.-L.)
- D^{re} Mithu Sen (sociétés affiliées)
- D^{re} Melanie Bechard (médecins résidents)
- D^r Henry Annan (étudiants en médecine)

Comité de la vérification et des finances

28. Le D^r Lowell Van Zuiden est élu au Comité de la vérification et des finances pour un mandat de trois ans à compter d'août 2018.

Comité de la gouvernance

29. Les personnes suivantes sont élues au Comité de la gouvernance pour un mandat de trois ans à compter d'août 2018 :

- D^r Blake Woodside (2^e mandat)
- D^r Noel Grisdale (2^e mandat)

Le Conseil général approuve la destruction des bulletins de vote ayant servi aux élections, à la fois sur papier et sous forme de rapports électroniques.

Résolution GC 18-2

Adoptée

Levée de la séance

30. La 151^e assemblée du Conseil général est levée à 12 h 50 HC, le mercredi 22 août 2018.

La 151^e assemblée du Conseil général est maintenant levée.

Résolution GC 18-3

Adoptée